



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 2552

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Ce dispositif visant à sécuriser les parcours professionnels, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les conséquences que celui-ci aura sur les salariés, notamment en cas de licenciement économique.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2552

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4654

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)